

<b>AIDE AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DE BÂTIMENTS HISTORIQUES</b>
---------------------------------------------------------------

• **OBJET** :

Restauration de bâtiments non protégés présentant un intérêt historique ou architectural.

• **BENEFICIAIRES** :

Propriétaires privés éligibles au « Label » de la Fondation du Patrimoine.

• **NATURE ET MONTANT DE L'AIDE** :

Subvention déterminée par la Fondation du Patrimoine.

• **PROCEDURE** :

Le Conseil Départemental de l'Yonne met à la disposition de la Délégation de Bourgogne de la Fondation du Patrimoine une enveloppe annuelle destinée à alimenter le fonds d'intervention destiné au financement des labels octroyés aux propriétaires privés effectuant des travaux de restauration sur des bâtiments non protégés visibles de la voie publique et présentant un intérêt historique ou architectural.

Cette labellisation de la Fondation du Patrimoine s'analyse un dispositif d'incitation fiscale qui permet à son bénéficiaire de déduire de son revenu imposable tout ou partie du montant des travaux qu'il a financés.

C'est la Délégation régionale de la Fondation qui instruit directement les dossiers et attribue les subventions, étant précisé qu'elle est tenue d'affecter 60 % de la dotation annuelle à des opérations réalisées sur les sites listés ci-après, classés prioritaires par le Département, le reste de cette enveloppe (40%) étant laissé à une libre localisation des projets :

- Sites labellisés (cités de caractère, plus beaux villages de France, villes d'art et d'histoire, etc.),
- Vézelay et le Vézélien,
- Villages vigneron, routes des vins, aires d'appellations,
- Communes d'implantation de sites majeurs recevant plus de 10 000 visiteurs annuels,
- Villages situés le long des canaux de Bourgogne et du Nivernais ainsi que de la rivière Yonne entre Auxerre et Migennes (« Tour de Bourgogne à vélo »).

Renseignements	Procédure et envoi du dossier
<p>Conseil Départemental de l'Yonne Direction de l'Action Économique et des Politiques Territoriales</p> <p>Hôtel du Département 1 rue de l'Étang St-Vigile 89089 AUXERRE CEDEX</p> <p>Tél : 03.86.72.87.91 Fax : 03.86.72.86.82 E-mail : <a href="mailto:avagny@cg89.fr">avagny@cg89.fr</a></p>	<p>FONDATION DU PATRIMOINE Délégation Régionale de Bourgogne</p> <p>88 rue Jean-Jacques Rousseau BP 25105 21051 DIJON CEDEX</p> <p>Tél : 03.80.65.79.93 Fax : 03.80.48.02.93 E-Mail : <a href="mailto:delegation-bourgogne@fondation-patrimoine.com">delegation-bourgogne@fondation-patrimoine.com</a></p>